



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



09144344

5-10-2009

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0446.453.089

Dénomination

(en entier) : **DE BEYNE**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : avenue d'Itterbeek 252 à 1070 Anderlecht

Objet de l'acte : **démission-nominations d'administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2009 :

" Monsieur Yves Debeyne a décidé de mettre fin à ses fonctions au sein de la société et de prendre sa retraite. Après l'avoir remercié et l'avoir chaleureusement félicité pour sa longue et fructueuse carrière dans le métier, l'assemblée générale prend acte de sa démission qui intervient ce jour et prend à l'unanimité les décisions suivantes :

1. Est nommé administrateur Monsieur Hervé Debeyne, demeurant au 198A, vieille rue du moulin à 1180 Bruxelles.

2. Est reconduite dans son mandat d'administrateur la sa Iterco, ayant son siège social 252 avenue d'Itterbeek à 1070 Anderlecht, dont le représentant permanent sera Monsieur François Vermer, demeurant 27 avenue d'Hougoumont à 1180 Bruxelles, selon décision du conseil d'administration de Iterco sa du 28 septembre 2009.

3. Est également reconduite dans son mandat d'administrateur la sa C.D.B. SHOES, ayant son siège social 252 avenue d'Itterbeek à 1070 Anderlecht, dont le représentant permanent sera Monsieur Yves Debeyne, demeurant à 1652 Beersel, Frans De Greefstraat, selon décision du conseil d'administration de C.D.B. Shoes du 28 septembre 2009.

Les mandats d'administrateur expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015.

Enfin l'assemblée prend note de la décision du nouveau conseil d'administration qui se réunit immédiatement et qui nomme Monsieur Hervé Debeyne prénommé en qualité d'administrateur délégué chargé de la gestion journalière.

Pour extrait conforme

Hervé Debeyne
Administrateur délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature